

MAIRIE DE CHOLET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2025

Sont présents :

Monsieur Gilles BOURDOULEIX : Maire

Monsieur Laurent JUTARD : Maire-Délégué

Monsieur Frédéric PAVAGEAU : Premier Adjoint

Monsieur Patrice BRAULT, Madame Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Monsieur Olivier BAGUENARD, Madame Laurence TEXEREAU, Monsieur Florent BARRÉ, Madame Annick JEANNETEAU, Monsieur François DEBREUIL, Madame Elisabeth HAQUET, Madame Patricia HERVOUET, Madame Sylvie DORBEAU, Monsieur Michel VIAULT : Adjoints

Madame Evelyne PINEAU, Monsieur Antoine RAMEH, Monsieur Patrick PELLOQUET, Monsieur Chaysavanh PRAVORAXAY, Madame Patricia RIGAUDEAU, Monsieur Bruno VIEVILLE, Monsieur Ammar HADJI, Madame Florence JAUNEAULT, Monsieur Jean-François BAZIN, Madame Nathalie GODET, Monsieur Frédéric GRAVELEAU, Monsieur Aurélien DURAND, Madame Valérie MAUDET, Madame Charline ABELLARD-COLINEAU, Monsieur Rémi BARBÉ, Monsieur Jean-Michel DEBARRE, Madame Muriel COURTAY, Monsieur Franck LOISEAU, Madame Sylvie TOLASSY, Madame Martine GUERRY, Monsieur Kai-Ulrich HARTWICH, Madame Carole BOSSARD-GAUTIER, Monsieur François-Michel SOULARD, Madame Marie DUBREUIL, Monsieur Michel CHAMPION, Monsieur John DAVIS : Conseillers Municipaux

Ont donné procuration :

Madame Maya JARADE à Madame Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Madame Sylvie ROCHAIS à Monsieur Jean-François BAZIN, Monsieur Franck CHARRUAU à Madame Martine GUERRY, Madame Simone POUPARD à Monsieur Olivier BAGUENARD.

En application de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne Monsieur Frédéric PAVAGEAU comme secrétaire de séance.

N° 2.10 - DENOMINATION DE VOIES - DENOMINATION DE LA VC4 ET DU PROLONGEMENT DE LA RUE SAINT ANTOINE

Les riverains de la VC4 (Voie Communale n° 4) sollicitent la numérotation de leurs habitations. Cette identification ne sera possible qu'une fois la voie officiellement dénommée. Cette voie porte déjà dans la mémoire collective le nom de "Vieille Route de Saint Christophe".

Dans le même temps, et dans un souci de cohérence, il est proposé de prolonger la rue Saint Antoine depuis le ruisseau du Bodin jusqu'au passage à niveau de la voie ferrée Cholet/Nantes près du pont surplombant la RN 249 (cf. plans joints).

La rue Saint Antoine prend naissance au niveau du boulevard périphérique (boulevard de la Moine) et continue actuellement jusqu'au ruisseau du Bodin en sortie de ville.

La VC4 quant à elle prend le relais et permet de relier Cholet à Saint-Christophe-du-Bois.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer un nom aux voies matérialisées sur les plans joints :

1 - Prolongement de la rue Saint Antoine en direction de Saint-Christophe-du-Bois jusqu'en limite du territoire communal : " rue Saint Antoine ".

2 - La voie communale n° 4 reliant Cholet à Saint-Christophe-du-Bois : " Vieille route de Saint Christophe ".

Le Conseil Municipal de la Ville de Cholet,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2121-30,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de dénommer les voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation, situés à Cholet,

Vu l'avis favorable de la commission développement, en date du 4 septembre 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

Article unique - d'attribuer les noms suivants au prolongement de la rue Saint Antoine et à la voie communale n° 4 reliant Cholet à Saint-Christophe-du-Bois, selon les plans joints :

1 - Prolongement de la rue Saint Antoine en direction de Saint-Christophe-du-Bois jusqu'en limite du territoire communal : " rue Saint Antoine ".

2 - La voie communale n° 4 reliant Cholet à Saint-Christophe-du-Bois : " Vieille route de Saint Christophe ".

Délibération publiée le 15/09/2025 sur le site internet de la collectivité, en exécution des dispositions des articles L. 2131-1 et R.2131-1 du code général des collectivités territoriales.



Pour extrait conforme,

Signé électroniquement par : Frédéric PAVAGEAU
Date de signature : 09/09/2025
Qualité : Adjoint

Frédéric PAVAGEAU
Secrétaire de séance

Transmis à la Sous-Préfecture de Cholet

Le 10 sept. 2025

VILLE DE CHOLET

Signé électroniquement par : Gilles BOURDOULEIX
Date de signature : 09/09/2025
Qualité : Maire

Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de Cholet
Agglomération
Député honoraire